

N° 2407-2019/1-ACTS/DL

Date du : 25 janvier 2019

### Rapport de présentation

**OBJET :** Actualisation pour l'année 2019, des formules de calcul, du montant de l'aide individuelle à l'accession à la propriété

**PJ :**  
- Un projet d'arrêté  
- Mémo DL

Par délibération n° 15-2018/APS du 20 avril 2018, la province Sud a institué le code des aides à l'habitat en province Sud.

Celui-ci prévoit, que le montant maximal de l'aide individuelle (subvention) à l'accession à la propriété soit calculé selon les formules de calcul du tableau de l'article 215-2, suivant :

Composition du ménage	Montant maximal de la subvention (francs CFP)	
	Cas général	Dispositions particulières
Personne seule	$y = -19x + 5\,500\,000$	$y = -19x + 7\,970\,000$
Couple	$y = -19x + 6\,830\,000$	$y = -19x + 9\,300\,000$
Couple ou personnes seule ayant 1 personne à charge	$y = -19x + 9\,110\,000$	$y = -19x + 11\,770\,000$
Couple ou personnes seule ayant 2 personnes à charge	$y = -19x + 10\,060\,000$	$y = -19x + 13\,290\,000$
Couple ou personnes seule ayant 3 personnes à charge ou plus	$y = -19x + 11\,010\,000$	$y = -19x + 14\,810\,000$

Cependant, il est également prévu à l'article 215-3 que les formules de calcul fixées à l'article 215-2 soient actualisées annuellement, au 1<sup>er</sup> janvier, par arrêté du président de l'assemblée de la province Sud en fonction du dernier indice des prix à la consommation des ménages connu. L'actualisation est la suivante :

Composition du ménage	Montant maximal de la subvention (francs CFP)	
	Cas général	Dispositions particulières
Personne seule	$y = -19x + 5\,910\,070$	$y = -19x + 8\,384\,440$
Couple	$y = -19x + 7\,242\,426$	$y = -19x + 9\,716\,777$
Couple ou personne seule ayant 1 personne à charge	$y = -19x + 9\,526\,454$	$y = -19x + 12\,191\,147$
Couple ou personne seule ayant 2 personnes à charge	$y = -19x + 10\,478\,126$	$y = -19x + 13\,713\,826$
Couple ou personne seule ayant 3 personnes à charge ou plus	$y = -19x + 11\,429\,798$	$y = -19x + 15\,236\,524$

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation

La Directrice du Logement

Marie BENZAGLOU

